

#### Direction de l'Urbanisme

Contact : https://sollicitations.parls.fr

Sujet : Urbanisme ; Thématique : Notices de renseignements d'urbanisme

#### NOTICE DE RENSEIGNEMENTS D'URBANISME

MUTATION D'UN IMMEUBLE BÂTI OU NON BÂTI SANS MODIFICATION DE SON ETAT

#### **DEMANDE DE NOTICE**

Cette réponse est délivrée gratuitement par la Mairie de Paris en date du : 29/09/2022

Elle fait état des renseignements connus à ce jour sur la parcelle demandée. Elle constitue un simple document d'information et ne peut en aucun cas être considérée comme une autorisation administrative quelconque ni d'un certificat d'urbanisme. Par ailleurs elle ne saurait engager la responsabilité de la ville dans le cas de l'application de l'article L-125-5 du Code de l'Environnement (Risques majeurs),

Cette notice de renseignements d'urbanisme est conservée 2 ans par la Ville de Paris. Pendant cette période vous pouvez la re-télécharger par le lien suivant :

https://noticeru.paris.fr/noticeru/rest/ru/api/v1/notice/id/20220929117787971

#### PARCELLE ET ADRESSE(S)

**PARCELLE** 

Arrondissement: 17

Section cadastrale: BK

Numéro de parcelle : 6

Pour obtenir un plan de la parcelle et localiser les prescriptions réglementaires, vous pouvez utiliser l'application cartographique "Paris PLU" : https://capgeo.sig.paris.fr/Apps/ParisPLU/

#### ADRESSE(S) ET ALIGNEMENT(S)

La situation de l'immeuble par rapport à l'alignement est donnée à titre de simple indication et ne préjuge pas d'une application plus précise de l'alignement considéré.

Adresse(s) complète(s) de la parcelle

Alignement(s)

003 RUE THEODORE DE BANVILLE

Alignement en limite de fait

	NATURE DES DISPOSITIONS D'URBANISME		
Avant toute mutation d'un bien soumis au droit de préemption, le propriétaire devra faire une déclaration d'intention d'aliéner comportant l'indication du prix et	🏿 Plan Local d'Urbanisme de Paris		
les conditions de la vente projetée.	Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais		
DPU "simple" DPU "renforcé"	Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du 7ème arrdt		
Si le propriétaire est une SCl qui vend la majorité de ses parts, le DPUR s'applique conformément à l'article L211-4d du code de l'Urbanisme	Secteur du Sénat		
MATURE DES CERVITURES BUIEU ITÉ DUR LOUE	La nature et la localisation des servitudes d'utilité publique sont annexées		
NATURE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE	au PLU et consultables ici : http://pluenligne.paris.fr		
SERVITUDES RELATIVES À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE	sistentians in suite		
	nistorique inscrit  Périmètre de protection de monuments historiques		
SERVITUDES RELATIVES À L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOL	JRCES ET ÉQUIPEMENTS		
Servitude d'alignement			
SERVITUDES RELATIVES À LA SALUBRITÉ ET À LA SÉCURITÉ PUB	LIQUE		
Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)	Zones d'anciennes carrières		
Zonage: Cote des plus hautes eaux connues:	Zone comportant des poches de gypse antéludien		
Secteur Stratégique:			
DISPOSITIONS DIVERSES	La nature et la localisation de certaines de ces dispositions d'urbanisme sont annexées au PLU et consultables icl : http://pluenligne.paris.fr		
Zone d'Aménagement Concerté			
Plan d'Aménagement d'Ensemble	Secteur de sursis à statuer		
Périmètre de résorption de l'habitat insalubre et de restauration	Périmètre de Projet Urbain Partenarial		
immobilière	Z Zone à risque d'exposition au plomb		
Zone de surveillance et de lutte contre les termites	Périmètre de convention de rénovation urbaine		
Travaux, interdiction d'habiter ou cession définitive de l'occupation aux fins d'habitation d'un ou plusieurs lots	Plan d'Exposition au Bruit de l'Héliport		
Secteur d'Information sur les Sols	Tien a Exposition as oracle Thempore		
	L'exercice d'une activité professionnelle ou commerciale dans un logement est encadré par le règlement municipal sur les changements d'usage, consultable sur la site de la Ville de Paris		
ZONAGES RÉGLEMENTAIRES DU CHANGEMENT D'USAGE			
ZONAGES RÉGLEMENTAIRES DU CHANGEMENT D'USAGE   Secteur de compensation renforcée	Quartier à prédominance de surfaces de bureaux		

	PLAN LOCAL D'URBANISME
Cette page indique les principales dispositions d'urbanisme localisées qui s'appliqu Pour connaître la totalité des dispositions applicables, consulter le règlement du Pl	·
Pour connaître la totalité des dispositions applicables, consulter le réglement du PL Pour connaître l'emprise exacte des dispositions localisées, consulter les documen	
ZONAGE	
Zona Urbaine Générale (UG)	Cf. dispositions générales du PLU § I
Zone Urbaine Generale (UG)	Zone Urbaine de Grands Services Urbains (UGSU)
Zone organic voice (ov)	Zone Naturelle et Forestière (ZNF)
DISPOSITIONS RELATIVES AUX DESTINATIONS	Cf. art. 2 du règlement de la zone UG
Dispositions visant au rééquilibrage de l'habitat et de l'emploi : Sector	eur de protection de l'habitation
Secteur de dispositions particulières	
Périmètre faisant l'objet d'un projet d'aménagement global	
Protection du commerce et de l'artisanat l'artisanat l'artisana	on renforcée du commerce et de Protection particulière de l'artisanat
Zone de déficit en logement social Zone no	on déficitaire en logement social
Protection de l'artisanat et de l'industrie	composant des ouvrages souterrains du réseau des 'sources du nord'
EMPLACEMENTS RÉSERVÉS	Cf. art. 2 du règlement de la zone UG et annexes III, IV et V du règlement
Emplacement réservé en vue de la réalisation de logement ou de log	gement locatif social
Emplacement réservé pour espace vert public	Emplacement réservé pour élargissement ou création de voie
Emplacement réservé pour équipement public,	Périmètre de localisation d'équipement, ouvrage, espace vert
uvrage public ou installation d'intérêt général	public ou installation d'intérêt général à réaliser
PROTECTION DES FORMES URBAINES ET DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL	PROTECTION ET VÉGÉTALISATION DES ESPACES LIBRES cf. art. 13 du règlement de la zone UG
Bâtiment protégé ou parcelle comportant un ou des bâtiments	Obligations en matière de réalisation d'espaces libres:
protégés au titre du PLU (cf annexe VI du règlement)	Secteur de mise en valeur du végétal
Élément particulier protégé au titre du PLU	Secteur de renforcement du végétal
Volumétrie existante à conserver	Prescriptions localisées:
Parcelle signalée pour son intérêt patrimonial, culturel ou paysager	Espace vert protégé
	Espace bolsé classé
AMÉNAGEMENT ET TRAITEMENT DES VOIES ET	Espace libre protégé
DES ESPACES RÉSERVÉS À LA CIRCULATION	Espace libre à végétaliser
Aménagement piétonnier	Espace à libérer
Emprise de construction basse en bordure de vole	
Voie à conserver, créer ou modifier	STATIONNEMENT cf. art. 12 du règlement de la zone UG
Llalson piétonnière à conserver, créer ou modifier	JIAHUMEPENI
Passage piétonnier sous porche à conserver	Limitation de la création de parcs de stationnement
HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS	Cf. art. 10 du règlement de la zone UG
Plafonnement des hauteurs : 31.0 m sans préjudice des autres dispositions	Gabarit-enveloppe en bordure de voie :
Présence d'un fuseau de protection du site de Paris	Voie non bordée de filet (cf. art. 10.2.1)
Emprise soumise à une prescription de hauteur maximale des	Voie bordée de filets (cf. art. 10.2.2)
constructions	Consuiter le document graphique pour localiser voies et filets bordant la parcelle ainsi que les autres prescriptions réglementant la hauteur des constructions ( http://capgeo.sig.paris.fr/Apps/ParlsPLU/ )
	(,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

#### S.C.P. Hubert DOUCHET

10 Boulevard de Stalingrad 94600 CHOISY LE ROI

Tél: 01.48.84.70.59 Fax: 01.48.53.50.22

COMMUNE: PARIS 17È

Département : Seine-Paris

# **PLAN DE SITUATION**

D'une propriété sise

3 Rue Theodore de Banville

Propriété appartenant à :

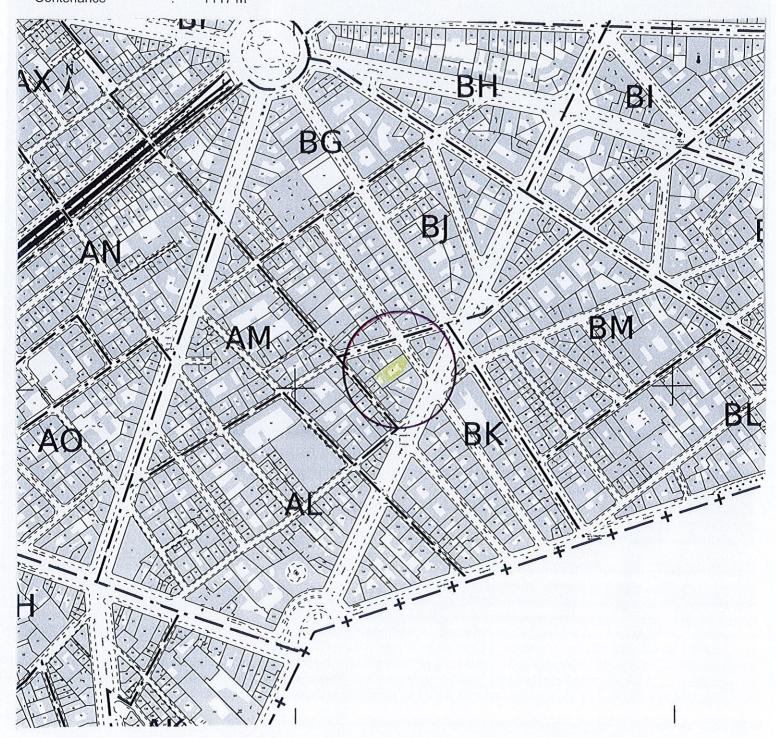
M. GILLE

Cadastre Section

BK 6

Contenance

1117 m<sup>2</sup>



Echelle: 1/5000

### S.C.P. Hubert DOUCHET

Géomètre-Expert DPLG 10 Boulevard de Stalingrad 94600 CHOISY LE ROI

Tél: 01.48.84.70.59 Fax: 01.48.53.50.22

#### TALON - MEILLET ASSOCIES

11 Rue Villaret de Joyeuse 75017 PARIS 17È

CHOISY LE ROI, le 03 octobre 2022

N/ Réf : V/ Réf : 7187/22

Propriétaire

M. GILLE

Acquereur:

Cher Maître

En réponse à votre demande, je vous informe que l'immeuble situé à Paris :

PARIS 17è

3 Rue Theodore de Banville -

pour lequel vous m'avez saisi, ne fait l'objet à la date du 03/10/2022 d'aucun arrêté de péril, tel qu'il est prévu par les articles L-511.1 à L-511.4 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Je vous prie d'agréer, Cher Maître, l'expression de mes sentiments dévoués.



#### Direction du Logement et de l'Habitat

Maj: 14/09/2022

## Péril bâtimentaire - Insécurité des équipements communs - Mise en sécurité

Depuis le ler janvier 2021, date d'entrée en vigueur de l'ordonnance n°2020-1144 du 16 septembre 2020 relative à l'harmonisation et à la simplification des polices des immeubles, locaux et installations et de son décret d'application n°2020-1711 du 24 décembre 2020, une nouvelle règlementation s'applique. En application de celle-ci, la Maire de Paris , dans son champ de compétences, est amenée à prendre des arrêtés de mise en sécurité en cas de risques liés à l'état d'un bâtiment ou liés à celui des équipements communs d'un immeuble.

Les arrêtés de péril et insécurité des équipements communs pris et notifiés avant le ler janvier 2021, ne sont pas concernés par cette nouvelle réglementation. Ils restent en vigueur.

#### Liste des immeubles sous arrêtés

#### 1er arrondissement

Adresse	Arrêté concernant des risques liés à l'état du bâtiment	Arrêté concernant des risques liés à l'état des équipements communs
13 rue des Lavandières Sainte- Opportune	15/03/2021	

#### 2e arrondissement

Adresse	Arrêté concernant des risques liés à l'état du bâtiment	Arrêté concernant des risques liés à l'état des équipements communs
34 – 36 rue du Caire	08/03/2021	

#### 3e arrondissement

Adresse	Arrêté concernant des risques liés à l'état du bâtiment	Arrêté concernant des risques liés à l'état des équipements communs
2 rue des Vertus / 14 rue des Gravilliers	18/01/2022	
12 rue des Gravilliers 2 rue des Vertus / 14 rue des Gravilliers	18/01/2022	
61 rue de Turbigo	23/08/2022	

#### 4e arrondissement

Adresse	Arrêté concernant des risques liés à l'état du bâtiment	Arrêté concernant des risques liés à l'état des équipements communs

#### 5° arrondissement

Adresse	Arrêté concernant des risques liés à l'état du bâtiment	Arrêté concernant des risques liés à l'état des équipements communs
9-11 rue Saint Severin	01/09/2022	

#### 6° arrondissement

Adresse	Arrêté concernant des risques liés à l'état du bâtiment	Arrêté concernant des risques liés à l'état des équipements communs
1 Cour du commerce Saint- André	07/06/2021	
5 rue Férou / 3 rue du Canivet	29/07/2022	

#### 7e arrondissement

Adresse	Arrêté concernant des risques liés à l'état du bâtiment	Arrêté concernant des risques liés à l'état des équipements
		communs

#### 8e arrondissement

Adresse	Arrêté concernant des risques liés à l'état du bâtiment	Arrêté concernant des risques liés à l'état des équipements communs

#### 9e arrondissement

Adresse	Arrêté concernant des risques liés à l'état du bâtiment	Arrêté concernant des risques liés à l'état des équipements communs

#### 10e arrondissement

Adresse	Arrêté concernant des risques liés à l'état du bâtiment	Arrêté concernant des risques liés à l'état des équipements communs

#### 11e arrondissement

Adresse	Arrêté concernant des risques liés à l'état du bâtiment	Arrêté concernant des risques liés à l'état des équipements communs
20 rue Richard Lenoir	16/10/2019	

Adresse	Arrêté concernant des risques	Arrêté concernant des risque		
7.ta.10000	liés à l'état du bâtiment	liés à l'état des équipements		
		communs		
13° arrondissement				
Adresse	Arrêté concernant des risques	Arrêté concernant des risque		
	liés à l'état du bâtiment	liés à l'état des équipements communs		
14° arrondissement				
Adresse	Arrêté concernant des risques liés à l'état du bâtiment	Arrêté concernant des risque liés à l'état des équipements communs		
		Communs		
15° arrondissement				
Adresse	Arrêté concernant des risques	Arrêté concernant des risque		
	liés à l'état du bâtiment	liés à l'état des équipements communs		
39 rue Mademoiselle	18/12/2015			
16° arrondissement				
Adresse	Arrêté concernant des risques liés à l'état du bâtiment	Arrêté concernant des risque liés à l'état des équipements communs		
7° arrondissement Adresse	Aurâté concount des viennes	A		
Auresse	Arrêté concernant des risques liés à l'état du bâtiment	Arrêté concernant des risques liés à l'état des équipements communs		
7 rue du Mont Doré	15/01/2021			
8° arrondissement				
Adresse	Arrêté concernant des risques	Arrêté concernant des risques		
	liés à l'état du bâtiment	liés à l'état des équipements communs		
2 bis rue Buzelin	11/03/2014			
2 rue de l'Evangile	17/10/2019			

### 19e arrondissement

Adresse	Arrêté concernant des risques liés à l'état du bâtiment	Arrêté concernant des risques liés à l'état des équipements communs
70 rue Georges Lardennois	14/03/2006	
	29/04/2019	
7 passage Desgrais	04/05/2016	
62 rue de Meaux	14/01/2020	
47 rue de Belleville	03/08/2021	
125 avenue Jean Jaurès	24/06/2022	
100 boulevard de la Villette	14/09/2022	

### 20e arrondissement

Adresse	Arrêté concernant des risques liés à l'état du bâtiment	Arrêté concernant des risque liés à l'état des équipements communs		
24 rue de Ménilmontant	24/10/2016			
87 rue de Bagnolet	16/04/2009			
37 rue de la Cour des Noues / 76 rue des Prairies	19/01/2015			
96 rue des Pyrénées	05/09/2019			
	27/05/2021			



# Certificat de raccordement au réseau d'assainissement parisien

# Immeuble raccordé au réseau d'assainissement collectif unitaire parisien

En application du code de la santé publique (art. L. 1331-1 et suivants), tous les immeubles situés dans Paris, à l'exception de ceux localisés dans le périmètre des bois de Boulogne et de Vincennes, sont raccordés au réseau d'égouts publics parisiens.

L'assainissement non collectif (ou autonome) n'est pas autorisé à Paris du simple fait de la densité du maillage du réseau d'égouts. Il est expressément interdit par l'article L. 1331-5 du code de la santé publique qui prévoit que, dès l'établissement du raccordement, les fosses et autres installations de même nature sont mises hors d'état de servir ou de créer des nuisances à venir, par les soins et aux frais du propriétaire.

Conformément aux articles L. 1331-1 et suivants du code de la santé publique ainsi qu'à l'article 12 du règlement d'assainissement de Paris, et aux termes de l'article 11-1 de la loi n 2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 issu de l'article 63 de la loi n 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, un contrôle du raccordement au réseau public d'assainissement doit être réalisé lors de la vente de tout ou partie d'un immeuble situé à Paris, dès lors que ses rejets d'eaux usées et pluviales sont susceptibles d'avoir une incidence sur la qualité de l'eau de la Seine.

Les eaux usées des immeubles dont l'adresse n'est pas mentionnée dans la liste ci-après sont évacuées par un raccordement au réseau d'assainissement collectif unitaire parisien.

Les rejets d'eaux usées et pluviales considérés ne sont donc pas susceptibles d'avoir une incidence directe sur la qualité de l'eau de la Seine.

Ce certificat ne concerne pas l'état de conformité des installations intérieures du bien immobilier.

Pour toute question, contacter le pôle usager du Service Technique de l'Eau et de l'Assainissement (STEA) de la Direction de la Propreté et de l'Eau à l'adresse suivante : <u>eau-assainissement@paris.fr.</u>



# Listes des adresses raccordées au réseau d'assainissement collectif <u>séparatif</u> parisien

# les adresses parisiennes non listées sur ce document sont raccordées au réseau d'assainissement <u>unitaire</u> parisien

Type	Nom de la voie	Côté	Côté	Côté	Côté	Code
de voie		pair	pair	impair	impair	posta
		début	fin	début	début	
rue	Abel Gance	to	ute la voie	est concerr	née	7501
rue	Albert Einstein	tou	ute la voie	est concerr	née	7501
rue	Alice Domon et Leonie Duquet	toute la voie est concernée			7501	
rue	Alphonse Boudard	toute la voie est concernée			7501	
place	Augusta Holmes	toute la voie est concernée			75013	
place	Aurelie Nemours	tou	ıte la voie	est concern	iée	75013
rue	Bruneseau	tou	ıte la voie	est concern	ée	75013
rue	Choderlos de Laclos	tou	ıte la voie	est concern	ée	75013
promenade	Claude Levis Strauss	tou	ıte la voie	est concern	ée	75013
quai	d'Austerlitz	tou	ite la voie	est concern	ée	75013
rue	de Bellievre	tou	ite la voie	est concern	ée	75013
avenue	de France	tou	ite la voie	est concern	ée	75013
quai	de la Gare	tou	te la voie	est concern	ée	75013
rue	des Cadets de la France libre	tou	te la voie	est concern	ée	75013
rue	des Frigos	toute la voie est concernée			75013	
rue	des Grands Moulins	toute la voie est concernée			75013	
rue	du Chevaleret	2 90 non concerné			75013	
rue	Elsa Morante	toute la voie est concernée			75013	
rue	Emile Durkheim	toute la voie est concernée			75013	
place	Farhat Hached	toute la voie est concernée			75013	
rue	Fernand Braudel	toute la voie est concernée			75013	
rue	Francois Bloch-Laine	toute la voie est concernée			75013	
quai	Francois Mauriac	toute la voie est concernée			75013	
rue	Francoise Dolto	toute la voie est concernée			75013	
rue	Fulton	toute la voie est concernée			75013	
rue	George Balanchine	toute la voie est concernée			75013	
rue	Giffard	toute la voie est concernée			75013	
rue	Eugene Freyssinet	toute la voie est concernée			75013	
rue	Hélène Brion	toute la voie est concernée			75013	
rue	Germaine Richier	toute la voie est concernée			75013	
rue	Jacques Lacan	toute la voie est concernée			75013	
rue	Jean Anouilh	tout	e la voie e	st concerné	e	75013
rue	Jean Arp	tout	e la voie e	st concerné	e	75013
rue	Jean Baptiste Berlier	tout	e la voie e	st concerné	e	75013
rue	Jean Giono	toute la voie est concernée			75013	

place	Jean Michel Basquiat	t	oute la voi	e est concer	née	75013
place	Jean Vilar	toute la voie est concernée		née	75013	
rue	Jeanne Chauvin	toute la voie est concernée			75013	
rue	Julie Daubie	toute la voie est concernée		née	75013	
rue	Leo Frankel	t	oute la voie	e est concer	née	75013
rue	Louise Bourgeois	t	oute la voie	e est concer	née	75013
rue	Marguerite Duras	to	oute la voie	e est concer	née	75013
rue	Marie Andrée Lagroua Weill Halle	toute la voie est concernée			née	75013
rue	Neuve Tolbiac	to	oute la voie	e est concer	née	75013
rue	Nicole-Reine Lepautre	te	oute la voie	e est concer	née	75013
Place	Farhat Hached	to	oute la voie	e est concer	née	75013
rue	Jacques Lacan	to	oute la voie	e est concer	née	75013
rue	David Bowie	to	ute la voie	est concer	née	75013
rue	Vivian Maier	toute la voie est concernée			75013	
rue	Olivier Messiaen	toute la voie est concernée			75013	
quai	Panhard et Levassor	toute la voie est concernée			75013	
allée	Paris Ivry	toute la voie est concernée			75013	
rue	Pau Casals	toute la voie est concernée			75013	
rue	Paul Klee	toute la voie est concernée			75013	
place	Paul Ricoeur	toute la voie est concernée			75013	
avenue	Pierre Mendes France	toute la voie est concernée			75013	
rue	Pierre Vidal Naquet	toute la voie est concernée			75013	
rue	Primo Levi	toute la voie est concernée			75013	
rue	Raymond Aron	toute la voie est concernée			75013	
rue	René Goscinny	toute la voie est concernée			75013	
rue	Thomas Mann	toute la voie est concernée			75013	
rue	Tolbiac	2	8	1	5bis	75013
rue	Valéry Larbaud	to	ute la voie	est concerr	née	75013
place	Valhubert	to	ute la voie	est concern	iée	75013
rue	Vincent Auriol	2	30	1	19	75013
rue	Watt	to	ute la voie	est concern	iée	75013



#### Direction de la voirie et des déplacements Inspection générale des carrières

86 rue Régnault - 75013 PARIS

## Renseignements sur les anciennes carrières et la dissolution du gypse antéludien

Date de la demande :  03/10/2022 Renseig	Références : 1121358
COST 10/2022 L. Renseig	nement fournis selon le plan joint
7 5 0 1 7	B K 0 0 0 6
Code postal	Sect. Cadast. Parcelle
Advance : 2 DUE THEODORE DE DANS III LE	PARIS
Adresse : 3 RUE THEODORE DE BANVILLE	Votre référence : 7187/22
75017 Paris	
Adresse complémentaire :	
Parcelles complémentaires :	
Civil).	est rappelé que le propriétaire du sol est aussi propriétaire du sous-sol (art. 552 du Coc
u Code de l'Environnement es renseignements concernant la présence, la position, la	des risques naturels et technologiques en application des articles L 125-5 et R 125-2 nature des anciennes carrières, galeries souterraines et autres cavages naissances acquises par l'inspection générale des carrières et sous réserve de
<ul> <li>Possibilité de dissolution du gypse antéludie</li> <li>Paris par arrêté interpréfectoral du 25 février 1977</li> </ul>	en :  Zone étendue au périmètre défini par l'arrêté actuel
l° Par rapport aux zones de carrières connues :	:
▼ en dehors □ en zone de carrière	possibilité de remblais dus à d'anciennes sablières, glaisières, ou a du nivellement <sup>(1)</sup>
° Particularités du sous-sol :	
T Pa	a Pr T Pa Pr
ncienne carrière de calcaire grossier souterraine	ancienne carrière de gypse souterraine
ncienne carrière de calcaire grossier à ciel ouvert	ancienne carrière de gypse à ciel ouvert
ncienne carrière de craie	ancienne sablière
ncienne glaisière	Autre:
° Nature des travaux réalisés pour la stabilité d	lu bâti faisant partie de la propriété :
P	
] Aucun (ou non communiqués à l'IGC) ] Fondations superficielles armées	☐ Consolidations souterraines en carrière par piliers ☐ ☐ ☐ Consolidations souterraines par injection ☐ ☐
Fondations profondes prenant appui sur le sol de la	Remblaiement de la carrière
Carrière 🔲 à ciel ouvert 🔃 souterraine	Autre:
a : en partie	
) Pour ces propriétés, il peut être prescrit des travaux d cas d'une demande d'autorisation de bâtir	de reconnaissance ou de confortement du sous-sol et/ou de fondations dans le
Inspection générale des carrières ne donne aucun nseignement par téléphone. Pour toute précision orale, la	Paris, le : 03/10/2022

L'Inspection générale des carrières ne donne aucun renseignement par téléphone. Pour toute précision orale, la réception du public est assurée sur rendez-vous au 86 rue Régnault - 75013 PARIS - ww.igc.paris.fr